



Procès-verbal de la 17ème assemblée générale de l'ASCE

Arc-Jurassien du 17 mars 2016, La Croisée à Malvilliers

Ordre du jour :

1. **Appel**
2. **Approbation de l'ordre du jour 2016**
3. **PV de l'AG du 18 mars 2015**
4. **Rapport du président**
5. **Rapport du caissier**
6. **Rapport des vérificateurs des comptes
Election d'un vérificateur des comptes**
7. **Nominations statutaires**
a. comité : président, caissier, secrétaire, assesseur
b. vérificateurs des comptes (3 personnes)
8. **Cotisation 2016**
9. **Admissions / Démissions / Exclusions**
10. **Activités 2016**
a. journées techniques 2015-2016
b. cours sur le photovoltaïque
c. OIBT
11. **Nouvelles de l'ASCE / Comptes 2015 – Budget 2016**
12. **Divers**

1. Appel

Le président Marco Sabbadini ouvre la séance à 18h30 et souhaite la bienvenue à cette 17^{ème} assemblée de l'ASCE Arc-Jurassien.

Il souhaite également la bienvenue à nos invités :

- M. Daniel Süss vice-président du comité central de l'ASCE
- M. Pascal Légeret caissier de la section Sud-Romandie de l'ASCE
- M. Guy Mermoud secrétaire de la section Su-Romandie de l'ASCE
- M. Widmer Pierre-Alain président de l'ACNIE et membre de notre section

Le président fait circuler la liste des présences et demande à chacun d'y corriger ses coordonnées si besoin.

Membres convoqués à l'Assemblée Générale : 158

- Présents : 36 Excusés : 25 Non excusés : 97

Selon l'article 20 de nos statuts, l'assemblée générale de ce soir, dûment convoquée, peut siéger normalement car au moins un dixième (1/10) des voix sont représentées.

2. Approbation de l'ordre du jour 2016

Tout le monde ayant pris connaissance de l'ordre du jour transmis par courrier le 10 février 2016, le Président demande si quelqu'un a des remarques à formuler. Aucune demande ou proposition n'étant parvenue au président par écrit avant l'assemblée générale, et aucune remarque n'étant à relever l'ordre du jour est donc accepté.

3. PV de l'AG du 18 mars 2015

Le PV a été transmis à tous les membres par e-mail le 14 février 2016.

Le président demande si les personnes présentes l'ont bien reçu et si des remarques sont à formuler au sujet de ce dernier PV. Aucune remarque n'étant à relever, le PV est accepté avec remerciements à son auteur Cédric Sommer.

4. Rapport du président

« Chers membres,

L'année 2015 s'est déroulée dans de bonnes conditions, le comité en collaboration avec l'ASCE Sud Romandie a organisé les traditionnelles journées techniques qui se sont déroulées cette fois-ci à Grandson, avec une organisation quelque peu différente des années précédentes.

Pour la troisième année consécutive nous nous sommes engagés pour présider les séances intersections qui regroupe je le rappelle les sections Sud Romandie et Arc Jurassien. Ces dernières ont sollicité notre secrétaire Giovanni Puzella,

notre caissier Alain Siegen et le comité dans son ensemble qui ont tous fait un travail formidable.

Le projet de modification de l'OIBT a nécessité l'engagement de Fabrice Cuttat pour participer aux diverses séances qui se sont déroulées à divers endroits en Suisse Alémanique.

Nous avons également été présents aux séances du comité central à Zurich, notre vice-président Michael Hisberger, avec son bilinguisme, a pu intervenir aux séances pour défendre les intérêts de notre profession et de notre section. Patrice Testaz en soutien au comité, s'est chargé des traductions des procès-verbaux et des slides pour les cours photovoltaïques. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leurs engagements.

Sur le plan économique, le PIB de la Suisse a stagné en 2015 est de surcroît le volume des affaires et la pression sur les prix s'est fait ressentir. Notre activité de contrôle est encore épargnée, preuve en est que plusieurs sociétés recherchent des conseillers sécurité électrique et malheureusement ceci sans beaucoup de succès.

Les conseillers en sécurité deviennent une denrée rare pour quelles raisons ? S'agit-il d'un manque d'encouragement des employeurs, d'un bagage insuffisant ou peut-être de l'aspect financier. Il est vrai que nous constatons certaine disparité avec d'autres formations. Prenons un exemple d'une formation pour une Haute Ecole de 4 ans à temps partiel pour obtenir un Bachelor le candidat devra déboursé Fr. 4000.-, pour un conseiller en sécurité il devra déboursé Fr. 8010.- il est à signaler également qu'une petite subvention viendra réduire la note finale si les conditions sont réunies. Il est venu le temps de retrousser les manches et de soutenir nos formations supérieures en intervenant au niveau politique pour obtenir un soutien plus massif de notre profession.

Nous le constatons, la formation continue est importante pour notre profession elle doit permettre de maintenir un haut niveau de connaissance. L'intérêt rencontré avec les cours photovoltaïques, qui ont affiché complet en l'espace de quelques semaines, nous démontrent que cette voie doit être maintenue et même renforcée.

Les événements de l'année 2015 ont été les suivants :

- 3 séances du comité de l'ASCE Arc-Jurassien
- 5 séances à Zurich avec le comité central de l'ASCE
- 6 séances de comité intersection à Yverdon avec la section Sud-Romandie
- 4 séances de la commission technique à Yverdon
- Les journées techniques qui se sont déroulées les 5 et 12 novembre 2015 à Grandson ont rencontrées comme d'habitude un vif succès. Nous avons accueilli durant ces deux journées 484 participants.

En tant que président j'ai pris beaucoup de plaisir à animer ces séances, je tiens à remercier très sincèrement l'ensemble du comité pour son dévouement et sa disponibilité ainsi que toutes les personnes qui ont participé pour que notre association prospère en maintenant les objectifs qu'elle s'est fixé. »

5. Rapport du caissier

Le président donne maintenant la parole à notre caissier Alain Siggen pour son rapport.

Alain Siggen :

« Merci Monsieur, le président de me donner la parole.

Rapport du caissier pour l'exercice 2015 :

Chers Collègues :

Cette année comptable est restée particulière du fait que notre association a géré à nouveau la facturation et la comptabilité des journées techniques ainsi que celles des cours photovoltaïques.

Les recettes principales, reflètent la cotisation annuelle versées par nous tous, ainsi que le bénéfice, réalisé lors des deux journées techniques.

Les dépenses normales de l'exercice représentent principalement, la cotisation versée à l'association suisse, soit 70.frs par membre, ainsi que les frais liés dans un premier temps, à la participation à l'assemblée des délégués, aux journées techniques, aux représentations de notre association au comité central, aux comités intersections avec l'association Sud Romandie, à la commission technique, ainsi qu'au fonctionnement de notre association, et au développement du site internet.

Le résultat de l'exercice se solde par un actif de 216'734,66 frs et un passif de 108'218,86 frs soit une fortune dégagée de 108'515,80 frs pour un bénéfice réalisé de 41'704,04 frs.

Les chiffres de cet exercice prennent en compte les inscriptions des cours photovoltaïques qui se déroulent actuellement au centre professionnel de Colombier aussi en partie le résultat global des journées techniques 2015, du fait que la répartition financière n'a pas encore été versée à la section Sud Romandie et que les factures ne sont pas toutes honorées pour un montant de 4'100 frs ceci malgré plusieurs rappels.

En remarque à la cotisation annuelle, reste le bénéfice des journées techniques qui lui, permet de faire face aux dépenses annuelles, à la vie de notre association, et à nos représentations diverses.

La défense de notre profession par nos présences, nos encouragements et participations, qu'elles soient intersections, assemblée des délégués, comité central, commission technique, révision de l'OIBT, formation, ou autres, se manifestent par

des dépenses bien investies dans le temps et surtout, s'adapte à l'évolution de notre métier et permettent de nous faire mieux connaître.

Chers Collègues, je tenais aussi à vous remercier tout particulièrement pour votre précieuse collaboration, à vos rapides versements et surtout à la confiance que vous n'avez témoignée durant toutes ces années.

Merci pour votre attention.

Monsieur, le président, j'ai terminé avec le rapport de caisse.

Je vous redonne la parole. »

Le président remercie le caissier pour ce rapport et lui redonne la parole pour qu'il puisse détailler le budget 2016 de l'ASCE section Arc-Jurassien :

Alain Siggen :

Budget 2016, en ce qui concerne les dépenses :

- Cotisation à l'association suisse : 11'000.00 frs
- Assemblée des délégués 2016 : 3'000.00 frs
- Récompenses apprentissages : 300.00 frs
- Journée technique 2016 : 1'000.00 frs
- Présences aux séances de comité : 3'000.00 frs
- Frais de fonctionnement du comité : 4'500.00 frs
- Préparation d'un cours photovoltaïque : 10'000.00 frs
- Assemblée générale : 2'000.00 frs
- Frais commission technique : 1'500.00 frs
- Divers et imprévus : 2'000.00 frs
- Total des dépenses : 38'400.00 frs

Pour les recettes :

- Cotisation des membres : 18'720.00 frs
- Journée technique 2016 : 14'000.00 frs
- Total recettes : 32'720.00 frs

Soit une perte de : 5'680.00 frs

Le président reprend la parole :

« Nous remercions le caissier pour son travail et nous vous prions d'accepter les comptes tel qu'ils vous sont présentés, et d'en donner décharge au caissier ainsi qu'au comité pour la bonne gestion des comptes. »

Pas d'abstention et pas d'avis contraire lors de la votation, le budget 2016 est donc accepté à l'unanimité des membres présents.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Le président passe la parole à Christophe Dartiguenave.

Christophe Dartiguenave :

Monsieur le Président et chers Collègues,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé, le 17 mars 2016 à Malvilliers, à la vérification des comptes de la Section de l'Arc-Jurassien pour le Contrôle des installations Electriques, de l'exercice 2015.

Nous avons constaté, que les recettes et les dépenses font l'objet de pièces justificatives, qui nous ont été présentées, et que les soldes de l'exercice correspondant ont été reportés correctement.

La fortune au 17 Mars 2016, est justifiée, par le compte de chèque postal, N°: 17-636909-8. Soit un total de : 108'515.80 frs.

Nous tenons à remercier le caissier de son excellent travail, et nous vous prions d'accepter les comptes, tel qu'ils vous sont présentés, et dans donner décharge au caissier, ainsi qu'au comité, pour la bonne gestion des comptes.

Les vérificateurs des comptes Christophe Dartiguenave et Roberto Riva

Election des vérificateurs des comptes :

Le vérificateur sortant est Monsieur Christophe Dartiguenave, les nouveaux vérificateurs des comptes sont Messieurs Roberto Riva et Raphaël Krebs (ancien suppléant).

Il s'agit d'élire un nouveau suppléant vérificateur des comptes.

Monsieur Joël Jeanneret se propose.

Aucune opposition n'étant formulée il est donc nommé pour la prochaine assemblée générale.

Tous nos remerciements à ces Messieurs.

9. Elections statutaires

Le président prend la parole :

« Des démissions récentes sont intervenues dans notre comité, Fabrice Cuttat pour des raisons qui d'ordre professionnel et moi-même pour des divergences avec une partie du comité. Alain Siggen avait déjà exprimé son souhait de se retirer et de laisser sa fonction de caissier ainsi que sa place au comité pour raison d'âge. Pour cette raison je vous propose de remettre ces élections à une date ultérieure, ceci à l'occasion d'une séance extraordinaire. 2016 étant une année statutaire, nous sommes dans l'obligation d'élire le comité dans son ensemble. »

Il est précisé à l'assemblée que les membres du comité suivants se proposent de rester au sein du comité et d'en assurer le fonctionnement :

- MM. Berthoud Yvan, Sommer Cédric, Rosario Igor, Hisberger Michael, Puzella Giovanni

Le fonctionnement du comité pourrait ainsi être assuré avec cette forme réduite, mais un nouveau membre au comité serait le bienvenu.

Une discussion nourrie a suivi cette information ou différentes personnes sont intervenues afin de demander des précisions sur cette situation.

Cédric Sommer membre du comité se propose de reprendre la caisse à la place d'Alain Siggen.

Giovanni Puzella se propose de garder le secrétariat.

Michael Hisberger indique avoir pris des contacts afin de proposer un nouveau président. La présidence serait garantie ad intérim par le vice-président Michael Hisberger et si par la suite une personne souhaite reprendre le poste de président il pourrait être élu lors de la prochaine Assemblée générale.

Le président reprend la parole :

« Si personne dans l'assemblée ne se propose pour intégrer le comité et/ou la présidence je propose de passer au vote pour la réélection du comité selon ce format réduit. »

Comptage des voix :

- 36 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention

« La nomination est donc acceptée à l'unanimité ».

Le président reprend la parole :

En tant que tel, le nouveau comité serait donc composé de la manière suivante :

Président	: Libre
Vice-président	: Michael Hisberger
Secrétaire	: Giovanni Puzella
Caissier	: Cédric Sommer
Webmaster	: Cédric Sommer
Assesseurs	: Yvan Berthoud et Igor Rosario

8. Cotisations 2016

Le président prend la parole :

« Le comité dans son ensemble vous propose de garder inchangé les cotisations pour l'année 2016, à savoir 120 frs par an et par membre.

Sans propositions de votre part je vous propose de voter.

Le maintien des cotisations à 120.- frs par année et par membre est donc accepté à l'unanimité des membres présents.

9. Admissions / Démissions / Exclusions

Le président prend la parole :

« Durant l'année 2015 et ce début 2016 nous avons reçu 10 demandes d'admission. Etant donné que ces personnes remplissent les conditions d'acceptation dans notre association, le comité les a admis à l'unanimité dans notre association.

Je vais maintenant vous citer les noms selon leur ordre d'arrivée. Si les nouveaux membres sont présents dans la salle, vous êtes invité à vous lever lorsque je citerai votre nom.

- Castella Stéphane de Granges-Paccot
- Jeanneret Christophe de Brot-Plamboz
- Chételat Jérémie de Courtételle
- Fuligno Pascal de Bevaix
- Aubert Jérémie d'Yvonand
- Bornand Sylvain de Valeyres-sous-Rances
- Viret Lucien de Rances
- Isaaz Alexandre de Renens
- Fruttiger Carol de Grandson
- Jobin Damien des Bois

Au nom de l'ASCE Arc-Jurassien je leur souhaite la bienvenue dans notre section. Nous pouvons maintenant les applaudir.

Nous avons enregistré deux demandes de démission, Messieurs Clerc Jean-Pierre de La Chaux-de-Fonds et Michel Jolliet de Fribourg

Heureusement nous n'avons appris aucun décès, mais malheureusement nous avons dû procéder à une exclusion pour défauts de paiement de cotisations et de journées techniques pour un montant de 640.- chf. Cette exclusion est valable dans toute les sections de l'ASCE. De plus nous avons procédé aussi à une demande de poursuites.

L'Association compte donc à ce jour donc 158 membres (y compris les 10 nouveaux venus) pour une moyenne d'âge de 44 ans ».

10. Activités 2016 et 2017

- Assemblée des délégués à Glattfelden les 20 et 21 mai 2016, organisée par la Section de Zürich-Schaffhausen.

Le président indique que la participation de la section n'est pas obligatoirement celle du comité. Si un membre souhaite participer à cette assemblée il peut s'annoncer au comité qui lui transmettra toutes les informations utiles.

- Journées techniques 17 et 24 novembre 2016 à Grandson
- Formation sur le photovoltaïque
 - Le cours annoncé a très rapidement affiché complet pour les trois dates proposées.
 - Deux journées ont déjà eu lieu et à la vue du succès rencontré et de la demande, deux dates supplémentaires ont été fixées.
 - Le cours se déroule en deux parties, une partie théorique le matin et une partie pratique l'après-midi.
 - Des intervenants externes de Swissolar, Phoenix-Contact, GMC ainsi que des membres de l'ASCE animent ces journées.
 - Les travaux de préparation pour ces journées ont donné passablement de travail à Patrice Testaz, Christophe Nicolet et Giovanni Puzella que ce soit pour le support de cours ainsi que la mise en service des ateliers de mesures et de défauts.
 - Au total nous auront 120 participants sur les 5 journées avec la répartition suivante : 33 membres Arc-Jurassien – 53 membres Sud-Romandie – 11 participants de l'Association Valaisanne – 23 non membres.

François Froidevaux prend la parole : « J'ai suivi ces cours avec beaucoup de plaisir et j'ai trouvé qu'il y avait énormément d'information technique utile durant la journée. En tant que membre de l'association j'aurais préféré que ces cours ne soient pas ouverts aux non-membres. Nous payant des cotisations et devrions par conséquent être avantagés par rapport aux non-membres. Certaines personnes ont voulu s'inscrire et on leur a répondu que c'était complet. Avec des cours tels que ceux-ci qui sont spécifiques et qui touchent notre profession il faut donner une priorité aux membres ».

Giovanni Puzella répond : « Lorsque nous avons ouvert les inscriptions, nous avons d'abord envoyé les différents formulaires aux membres des deux sections romandes ainsi qu'aux membres de l'association valaisanne des contrôleurs électriciens. Nous avons fixé un premier délai d'inscription et nous avons laissé passer 3 semaines avant d'accepter les inscriptions des non-membres. Il est à relever que des inscriptions nous parviennent encore maintenant alors que les cours ont débutés. Pour des questions de budget de fonctionnement il fallait aussi pour qu'une date de cours soit confirmée que le nombre de 24 participants soit atteint. Nous avons beaucoup d'inscriptions de membres, mais réparties sur les 5 journées. Les non-membres nous ont permis de remplir les journées et il est vrai que des personnes qui se sont inscrites sur le tard non pas pu être acceptées ».

Patrice Testaz indique que dès le départ il y a eu un prix différencié entre les membres et le non-membres. Il n'aurait pas été très correct par la suite d'annuler des inscriptions de non-membre afin de les remplacer par des membres.

Des cours supplémentaires seront probablement organisés après les vacances d'été ou éventuellement l'année prochaine.

Si des participants souhaitent profiter des installations de mesure et de tests il y a des possibilités qui sont déjà négociées avec le CPMB. Il faut pour cela prendre contact avec Giovanni Puzella ou Christophe Nicolet.

Le président prend la parole et transmet encore quelques chiffres concernant les journées techniques 2015 : « Nous avons eu 463 participants effectifs sur les 2 journées avec 484 inscriptions. En détails cela donne :

Participation

463 participants / 484 inscriptions

	Nb	%
Membres SR	157	34
Membres AJ	103	22
Membres VS + BE (3)	24	5
En formation	58	13
Non membres	114	25
Invités	7	2
Total	463	100

Degré de satisfaction

227 formulaires rentrés

	Bulletins rentrés	Sujets			Organisation		
		Bon	moyen	mauvais	Bon	moyen	mauvais
Jeu. 05.11.15	98	77	21	0	81	16	1
Jeu. 12.11.15	129	94	35	0	93	33	3
Total	227	171	56	0	174	49	4
%		75.3	24.7	0	76.6	21.6	1.8

Pour ce qui est de l'organisation l'indication « moyen » s'explique en partie par le changement de disposition des tables lors de la deuxième journée. Nous avons voulu faire des essais en vue de l'organisations des journées techniques 2016 au même endroit, et cela n'a pas été forcément concluant ».

11. Nouvelles de l'ASCE / Comptes 2015 et budget 2016

Le président rappelle que pour défendre notre profession nous avons besoin que vous remplissiez les statistiques sur les défauts et que vous nous transmettiez les informations.

Il indique aussi que le bulletin info de l'association attend des articles et que ces articles peuvent être rédigés par chacun. Selon la pertinence une traduction peut être réalisée afin d'avoir une parution dans les trois langues.

Il poursuit avec la présentation des comptes 2015 et du budget 2016 de ASCE :

Erfolgsrechnung vom 01.01.2015 bis 31.12.2015
Compte de résultats du 01.01.2015 au 31.12.2015
Conto economico dal 01.01.2015 al 31.12.2015

Recettes		Proventi		Budget 2015	Rechnung 2015	Budget 2016
				Budget 2015	Compte 2015	Budget 2016
				Bilancio prev. 2015	Conto econ. 2015	Bilancio prev. 2016
				CHF	CHF	CHF
Cotisations des membres	Membres individuels	Contributi membri	Soci Individuali	142'000.00	144'349.05	150'000.00
Journées techniques		Conveggni tecnici		100'000.00	111'745.00	105'000.00
Cours, workshop	Amlante	Corsi, workshop	Amlante	40'000.00	91'050.00	60'000.00
Recettes diverses		Introiti vari		1'000.00	380.00	1'000.00
						10'000.00
Produits financiers		Proventi finanziari		300.00	304.65	300.00
Dons		Contributo sostenitore		2'500.00	200.00	2'500.00
Journal de l'association	Abonnés	Rivista Associazione	Abbonati	1'900.00	2'617.00	2'000.00
Journal de l'association	Annonceurs	Rivista Associazione	Inserzionisti	15'000.00	37'055.00	15'000.00
				1'000.00	4'368.00	3'000.00
Cotisations des membres	Personnes morales	Contributi membri	Personne giuridiche	40'000.00	31'981.00	45'000.00
Total Recettes		Totale proventi		343'700.00	424'049.70	393'800.00
Charges						
Secrétariat		Segreteria		37'000.00	26'388.20	37'000.00
Dépenses réunion CC y compris sections		Fondi sedute CC, incl. sezioni		63'000.00	70'451.40	65'000.00
Révision OIBT		Revisione OIBT		60'000.00	44'559.20	60'000.00
Commissions		Commissioni		40'000.00	46'849.60	55'000.00
Publicité		Pubblicità		18'000.00	23'689.60	10'000.00
Développement jeunesse		Sviluppo giovanile		11'000.00	6'354.90	20'000.00
Aide de calcul ASCE		Aiuto di calcolo ASCE		15'000.00		15'000.00
Total Dépenses de personnel		Totale spese per il personale		244'000.00	218'292.90	262'000.00
Dépenses pour le capital		Spese per il capitale		100.00	16.00	100.00
Total Dépenses en capital		Totale spese per il capitale		100.00	16.00	100.00
Assurances/Protection juridique		Assicurazioni/Protezione giuridica		3'500.00	3'493.50	3'500.00
Total Assurances		Totale assicurazioni		3'500.00	3'493.50	3'500.00
Journal de l'association		Rivista dell'Associazione		75'000.00	77'793.75	75'000.00
Assemblée des délégués		Assemblea dei Delegati		10'000.00	11'248.35	10'000.00
Journée technique		Convegno tecnico		70'000.00	64'521.25	70'000.00
Système d'information Internet, ...	Internet, ...	Sistema informativo Internet, ...		5'000.00	15'548.54	10'000.00
Label Qualité (label Q)		Etichetta di qualità (Q-Label)		0.00	0.00	0.00
Formation permanente langue étrangère		Perfezionamento per non madrelingua		1'500.00	4'500.00	0.00
Dépenses Photovoltaïque		Spese fotovoltaico		25'000.00	96'911.90	40'000.00
Traduction sans journal de l'association		Traduzioni senza rivista Associazione			615.60	
Total Charges d'exploitation		Totale costi di esercizio		186'500.00	271'139.39	205'000.00
Imprimés		Stampati		2'000.00	1'825.20	2'000.00
Port et téléphone		Spese postali e telefono		2'200.00	143.60	2'000.00
Matériel de bureau		Materiale d'ufficio		1'000.00	-361.40	1'000.00
Cotisations associations		Contributi associazioni		900.00	1'029.20	1'000.00
Charges administratives génér.		Spese generali d'amministrazione		2'000.00	3'000.00	2'000.00
Total Charges administratives		Totale spese di amministrazione		8'100.00	5'636.60	8'000.00
Total Charges d'exploitation		Totale costi d'esercizio		442'200.00	498'578.39	478'600.00
Total Recettes		Totale proventi		343'700.00	424'049.70	393'800.00
Total Charges d'exploitation		Totale costi d'esercizio		442'200.00	498'578.39	478'600.00
Gains nets exercice 2015		Utile netto esercizio 2015		-98'500.00	-74'528.69	-84'800.00

Bilanz per 31.12.2015
Bilan au 31.12.2015
Bilancio del 31.12.2015

Actifs	Attivi	Rechnung 2015 Compte 2015 Conto econ. 2015 CHF	Rechnung 2014 Compte 2014 Conto econ. 2014 CHF
En caisse	Cassa	19.40	19.40
Compte chèque postal	Conto corrente postale 80-14891-5	15'634.20	39'576.99
Compte postal Journée technique	Conto postale convegno tec.87-681572-5	1'501.55	3'571.10
E-compte de dépôts	Conto deposito elettronico 92-568744-1	145'843.40	200'720.30
Compte-épargne Raiffeisen	Conto di risparmio Raiffeisen 2428.72	86'007.50	85'849.45
Coupon Raiffeisen	Quota di partecipazione Rai Nr. 4023	200.00	200.00
Compte postal formation	Conto postale formazione 61-98878-7	51'247.65	19'215.50
Total Trésorerie	Totale liquidità	300'453.70	349'152.74
Débiteurs	Debitori	0.00	0.00
Total créances	Totale crediti	0.00	0.00
Actifs transitoires	Attivi transitori	12'070.00	
Total Actifs	Totale Attivi	312'523.70	349'152.74
Passifs	Passivi	2'015	2'014
Créditeurs	Creditori	28'999.50	8'899.85
Passifs transitoires	Passivi transitori	38'750.00	20'950.00
Total Capital dû aux tiers	Totale capitale di terzi	67'749.50	29'849.85
Capital propre	Capitale proprio	319'302.89	283'522.89
Gains année en cours	Utile anno in corso	0.00	35'780.00
Pertes année en cours	Perdita anno in corso	74'528.69	0.00
Total Capital de l'Association	Totale capitale Associazione	244'774.20	319'302.89
Total Passifs	Totale Passivi	312'523.70	349'152.74

Le président propose de passer le budget 2016 et les comptes 2015 en votation.

« Le budget 2016 et les comptes 2015 de l'ASCE sont acceptés par 35 voix pour et une abstention.

Je vous informe aussi que l'ASCE a reçu un montant de Frs 48'000 qui a été versé par l'OFEN dans le but de développer des nouveaux cours photovoltaïques. Nous allons d'un commun accord avec la section Sud Romandie écrire un courrier à l'ASCE afin d'obtenir une partie de cette somme pour nos deux sections. Cette somme est en principe prévue pour la mise sur pied de la suite du cours photovoltaïque que nous dispensons.

Concernant la nouvelle OIBT, normalement le projet devrait être consultable dans ces prochaines semaines et devrait être applicable début 2017. Mais nous n'avons pas beaucoup plus d'informations sur cette dernière car les différentes instances ainsi

que les participants au groupe de travail ASCE ont reçu l'ordre de ne rien divulguer avant la mise en consultation du projet.

Notre président, Markus Wey s'excuse de son absence ce soir, mais le vice-président Daniel Süss qui est présent ce soir va nous donner quelques informations du comité central »

Daniel Süss :

« Je vous remercie pour votre invitation et vous transmets les salutations de notre président central. En ce qui concerne la révision de l'OIBT je ne peux pas malheureusement vous donner d'autres informations car je ne sais rien de plus. Elle devrait normalement entrée en vigueur au milieu de 2017 mais il y a beaucoup de retard.

Notre association comporte à ce jour plus de 2'500 membres, dont une vingtaine de membres juridiques mais des fois je me demande où ils sont. Nos membres sont répartis en 8 sections et malheureusement dans toute les sections il n'y a pas beaucoup de participation aux assemblée générales.

Le comité central veut encore accentuer la traduction des différents documents dans les différentes langues nationales.

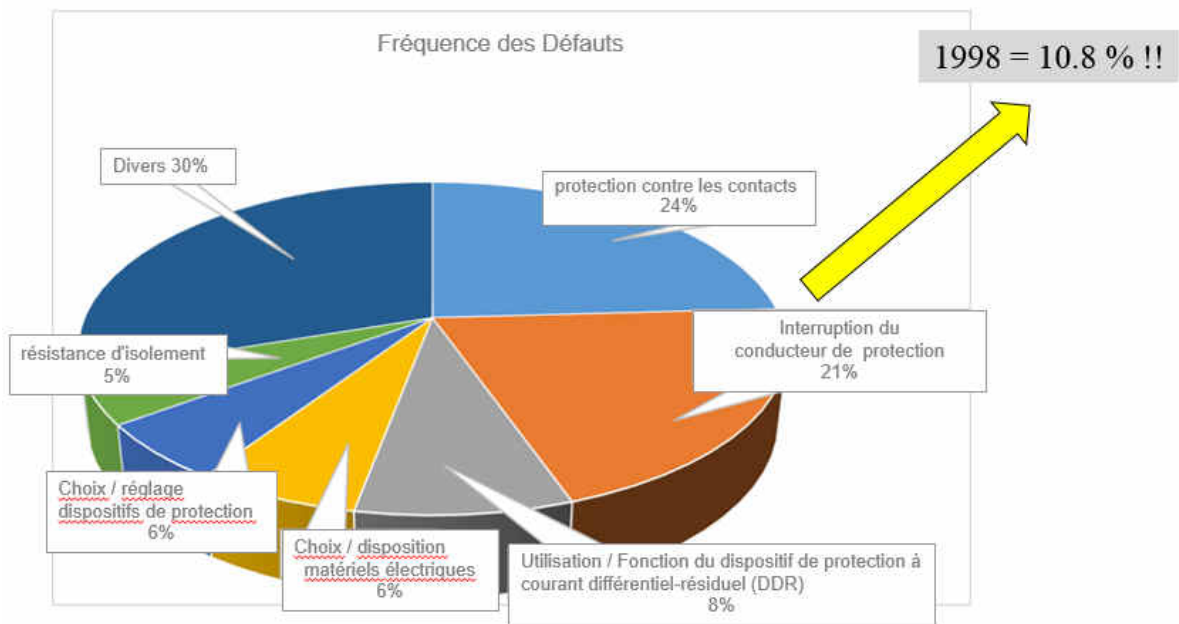
Un groupe de travail a été mis sur pied pour la promotion des nouveaux talents, et Patrice Testaz fait partie de celui-ci.

Concernant la statistique sur les défauts, il faut savoir que celle-ci existe depuis 2005/2006. Voici quelques chiffres 2014 avec une dernière mise à jour en juillet 2015 :



On peut voir qu'il n'y a qu'un tiers des contrôles qui sont sans défauts lors du premier contrôle. Ces statistiques sont basés sur environ 65'000 contrôles.

Fréquence des défauts



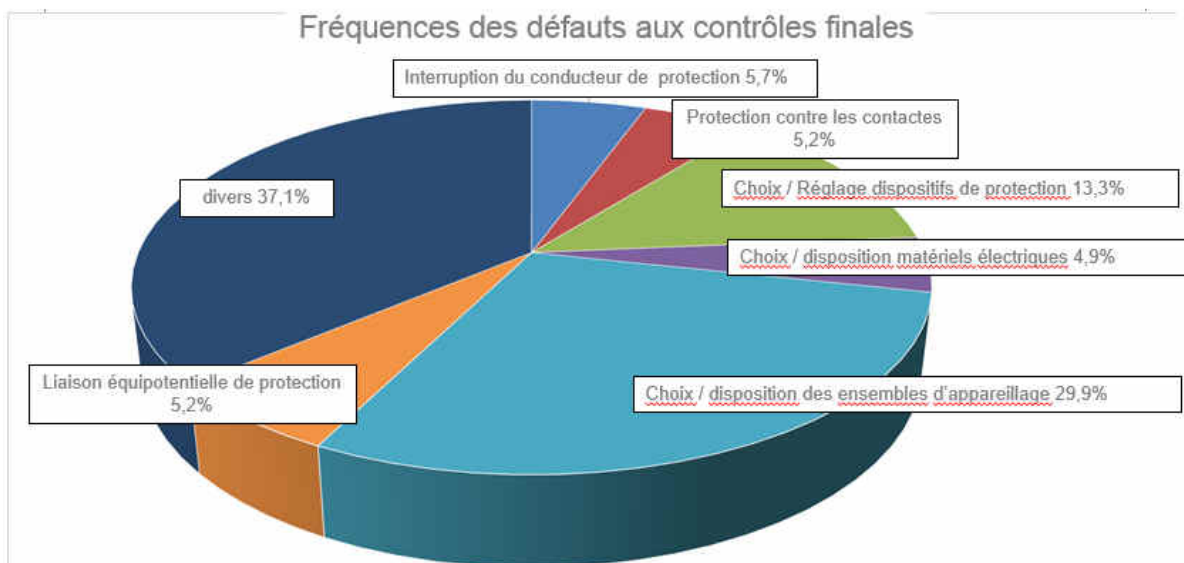
En 1998 il y avait une moyenne de 10.8% de conducteur PE interrompu dans les statistiques, et maintenant en voie que nous sommes à 21%. Cette évolution n'est pas normale.

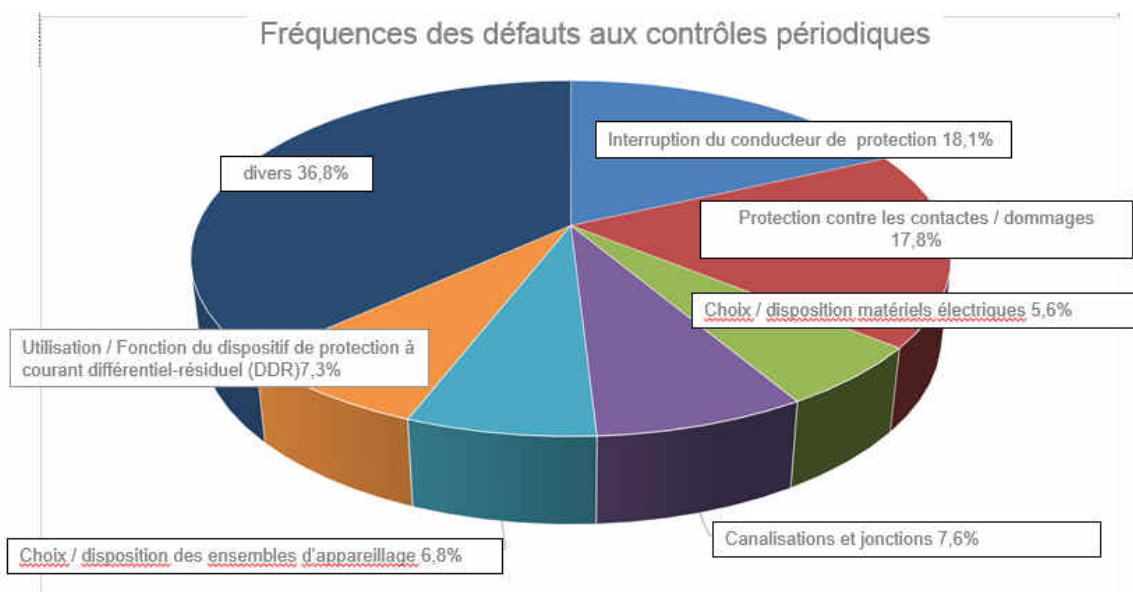
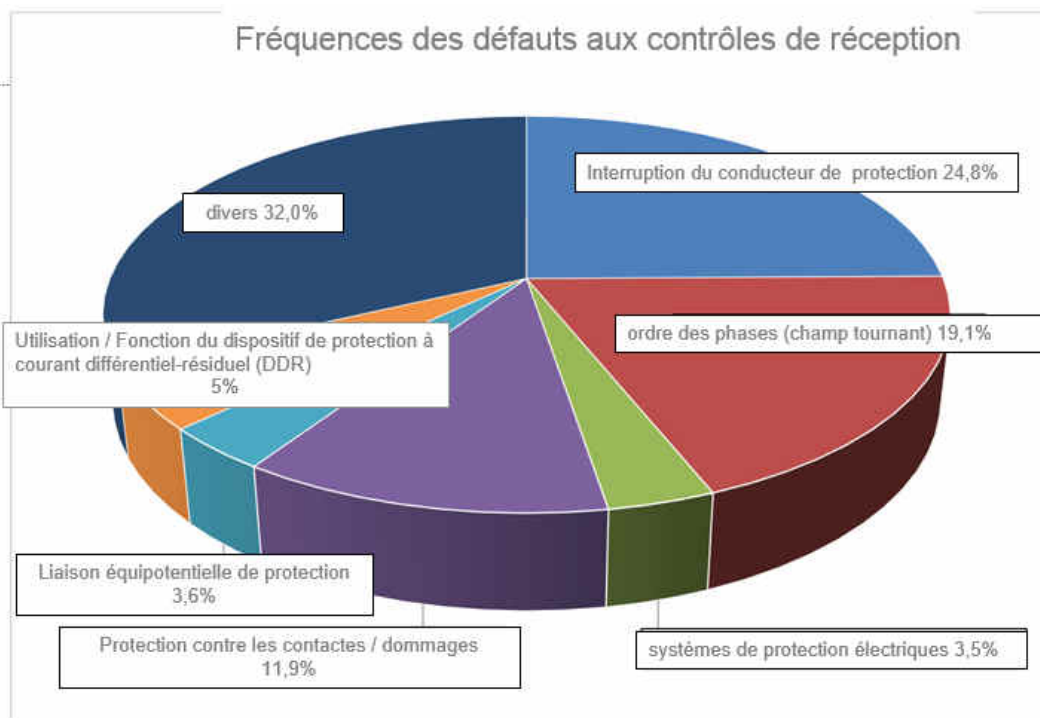
- ✓ Le totale des contrôles détectés dans les statistiques de l'ASCE se répartit selon les types de contrôle / domaines comme suit:

✓ Contrôles finales	14%
✓ Contrôles de réception	18%
✓ Contrôles périodiques	65%
✓ contrôles sporadiques	3%



Ces valeurs donnent un aperçu représentatif de la qualité des Installations électriques en Suisse.





L'ASCE a aussi introduit le programme de prévention « Vision 250 vies » de la Suva qui a pour but d'éviter 250 accidents professionnels mortels et tout autant de cas d'invalidité grave en dix ans. Il repose sur des règles vitales élaborées pour différentes branches et activités à risques élevés. Car aucun travail n'est plus important que notre vie.

Un cours de formation avancés pour le contrôle des installations photovoltaïques (cours 2) a été mis sur pied et rencontre un grand succès. Ce cours pourra aussi être mis à disposition des romands. Comme Marco l'a dit avant, l'OFEN a apporté une aide financière pour l'organisation. Un montant pour la traduction est prévu.

Une nouvelle formation continue en collaboration avec l'école technique (STFW) à Winterthur a été mise sur pied « Update NIBT++ ». Cette formation pourrait aussi

être donnée en Suisse Romande. Les documents en allemand sont à disposition pour traduction mais il faut aussi votre engagement. Le cours se donne sur 5 journées complète et différents thèmes sont abordés comme par exemple le contrôle d'anciennes installations et l'historique des normes, les normes EN-61439 et 60204, les locaux spéciaux, etc...

Je vous remercie de votre attention ».

Le président reprend la parole :

« Merci à Daniel Süss pour toutes ces explications, nous arrivons donc aux divers ».

12. Divers

Widmer Pierre-Alain :

« Je profite de remercier au nom de l'ACNIE l'association pour les dons régulier qui sont effectué d'année en année pour la remise de nos CFC, c'est quelque chose qui devient rare et nous vous en remercions.

Le président reprend la parole :

« Il me reste à faire quelques remerciements à Fabrice Cuttat pour ta participation au comité durant ces trois dernières années et te souhaiter bon vent pour le futur.

Remerciement à notre ami Alain qui s'est occupé de manière impeccable de la caisse pendant de nombreuse année et qui n'a pas ménagé ses efforts pour la comptabilité de l'association et des journées techniques. A toi aussi tous nos remerciements et nos meilleurs vœux pour le futur.

Nous pouvons chaleureusement les applaudir ».

Giovanni Puzella :

« Tous nos remerciements bien sûr aussi à Marco pour son engagement à la présidence, à toi aussi nos applaudissement ».

Le président reprend la parole :

Il est 20h30, je clôture l'assemblée générale 2016 et vous invite à notre prochaine assemblée générale le jeudi 16 mars 2017. Le lieu vous sera communiqué ultérieurement. Vous êtes tous convié maintenant à l'apéritif.

Pour l'ASCE Arc-Jurassien,

Giovanni Puzella, Février 2017